

M A I R I E

DE

LA CAUNETTE

3 4 2 1 0



## COMPTE-RENDU DE LA SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 28 JUILLET 2020 A 20H30

*Date de la convocation : 23 juillet 2020*

Présents : M. FABRE Max –Maire- Mme MARCOUIRE-VALLES Lucie, M. DE VOLONTAT Nicolas, Mme COT Florence -Adjoints- M. AYATS Jean-François, Mme BUNOZ Céline, Mme IGER Anne-Claude, Mme MALRIC Claire, M. MALRIC Ludovic, M. RINGOT Olivier

Absent excusé : M. DELEGUE Salvy (pouvoir à Mme BUNOZ)

Secrétaire de séance : Mme Florence COT

### Hors Programme – FAIC 2020 : travaux à prévoir

Monsieur le Maire rappelle que dans le cadre du Fonds d'Aide à l'Investissement des Communes 2020, il convient de monter un dossier de demande de subvention avant le 15 août 2020.

Il précise que le jardin d'enfants entre dans la catégorie des travaux subventionnables. En effet, ceux-ci n'ayant pas fait l'objet d'une réfection depuis de nombreuses années, ils sont aujourd'hui obsolètes et doivent être mis aux normes de sécurité.

Deux entreprises ont fait le déplacement pour établir un devis estimatif d'environ 25 000 € HT, comprenant le choix et la pose de jeux et la mise aux normes de sécurité.

M. le Maire explique qu'en complément du jardin d'enfants il convient de remplacer la grille du porche et la grille « rue de la rivière » et qu'un devis a été demandé à l'entreprise SICMA ce qui porterait le montant de ces travaux à 30 000 € HT.

Le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise le Maire à monter un dossier de demande de subvention auprès du Département au titre du FAIC 2020 pour les travaux précités.

### Désignation des délégués à Hérault Ingénierie

Le Conseil Municipal désigne :

TITULAIRE

Céline BUNOZ

SUPPLEANT

Nicolas DE VOLONTAT

### Etablissement d'un Contrat Unique d'Insertion - PEC

Monsieur le Maire rappelle qu'une offre d'emploi a été publiée pour le remplacement de l'agent en contrat unique d'insertion qui se termine le 31 août 2020.

Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité la création d'un CUI pour l'entretien de la voirie, des espaces verts et des bâtiments pour une durée de 20 heures de services hebdomadaires pris en charge à 40 % par l'Etat.

Le contrat est établi du 17/08/2020 au 16/08/2021.

### Travaux complémentaires : purge falaise

Monsieur le Maire présente les devis de la purge de la falaise établis par l'entreprise IMEXCO :

- |                                       |                                       |
|---------------------------------------|---------------------------------------|
| - La Côte jusqu'à La Fontaine :       | 2 730 € HT soit 3 276 € TTC (accepté) |
| - La Fontaine jusqu'à La Carambelle : | 4 070 € HT soit 4 884 € TTC           |
| Soit un total de                      | <b>6 800 € HT soit 8 160 € TTC</b>    |

Pour information, la purge précédente de 2006 de La Côte jusqu'à La Fontaine s'est élevée à 5 172 € TTC.

Le devis complémentaire est accepté.

### Etudes de travaux à réaliser (église et porche)

Monsieur le Maire explique qu'il conviendrait de réaliser des études pour des travaux au niveau du toit de l'Eglise et de réfection du porche.

Afin de pouvoir lancer ces projets, il est nécessaire de contacter les services de l'Etat, de la Région, du Département dans le cadre d'Hérault Ingénierie, des Bâtiments de France et de l'OGS pour organiser une réunion de préparation courant septembre.

### Questions diverses

- Monsieur le Maire annonce que la réception du chantier de l'Aménagement de l'Entrée Ouest du village aura lieu vendredi matin. Il explique en revanche que les travaux sur le monument aux morts ne seront terminés que fin septembre (rambarde, restauration du monument et plantations).
- Suite à la demande de TRIFYL de désigner un référent « gestion des déchets » pour la commune, après discussion : Mme Florence COT est désignée référente.
- Point sur les chats errants : Mme Florence COT expose que suite au dernier échange avec la fondation CLARA il convient de leur adresser les noms et numéros de téléphones des nourrisseurs ainsi qu'un plan de la commune pour visualiser les lieux de captures. La campagne de capture devrait se dérouler entre le 31 août et le 11 septembre 2020.
- M. Ludovic MALRIC informe les élus de l'annulation de la fête du 15 août, les contraintes imposées par la situation actuelle ne permettant pas qu'elle se déroule correctement.
- M. Ludovic MALRIC a été élu Président du SIVU du Haut Minervois. Son projet à court terme est d'optimiser les locations de la salle, sans augmenter les coûts de fonctionnement.
- Monsieur le Maire donne lecture du courrier envoyé par le Syndicat des chasseurs par lequel ils exposent leur souhait de déplacer le Peladou dans le cabanon des chasseurs situé à La Prade. Ils demandent à la mairie de bien vouloir leur installer un compteur d'eau. Un mail a été envoyé ce jour au SIAEP du Minervois, les travaux seront réalisés après le 15 août.
- Mme Céline BUNOZ demande si la mairie a reçu des documents pour la mise en place d'un conseiller en énergie partagé. M. le Maire répond négativement. Mme BUNOZ précise qu'il faudra être réactif dès leur réception.
- Mme Anne-Claude IGER présente le projet porté par Mme Françoise FRISSANT-LE CALVEZ sur la mise en place d'un chemin « oenorando ». La mairie aurait besoin d'un local pour la vente du vin qui pourrait se situer à l'épicerie. Le coût de cette installation est estimé à 10 000 €

environ financé à 80 % par le Département. Il convient de se rapprocher de la communauté de communes et du Pays Haut Languedoc et Vignobles.

- Mme Lucie MARCOUIRE-VALLES et Mme Claire MALRIC informent les élus que le boulanger de Saint-Marcel-sur-Aude n'assurera plus les livraisons de pain suite à des problèmes de santé. Après renseignements pris, le boulanger d'Aigues-Vives propose une solution d'urgence pour le mois d'Août : fournir du pain sur commande, les mardis et vendredis matin. L'agent affecté à La Poste gèrera les commandes comme d'habitude. En revanche, il conviendra d'aller chercher le pain à la boulangerie les jours prévus car il ne peut pas assurer la livraison sur place et ne reprend pas les invendus.
- Projet « Les légumes de Valérie » : une réunion d'information est prévue courant septembre.
- Mme Lucie MARCOUIRE-VALLES explique que dans le cadre de la commission patrimoine, un chantier citoyen est organisé le 27 septembre pour nettoyer La Carambelle.
- Suite à la réunion du SIVU de la Caserne des Pompiers Fontaigous, ont été élus :
  - Président : Luc LOUIS
  - 1<sup>ère</sup> Vice-présidente : Annick BAUWERAERTS
  - 2<sup>ème</sup> Vice-présidente : Florence COT

**La séance est levée à 22 h 20.**